

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2023)
Heft: 4

Artikel: Engagements dans le canton de Neuchâtel
Autor: Kilchenmann, Emmanuel / Chappaley, Robin
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1055282>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

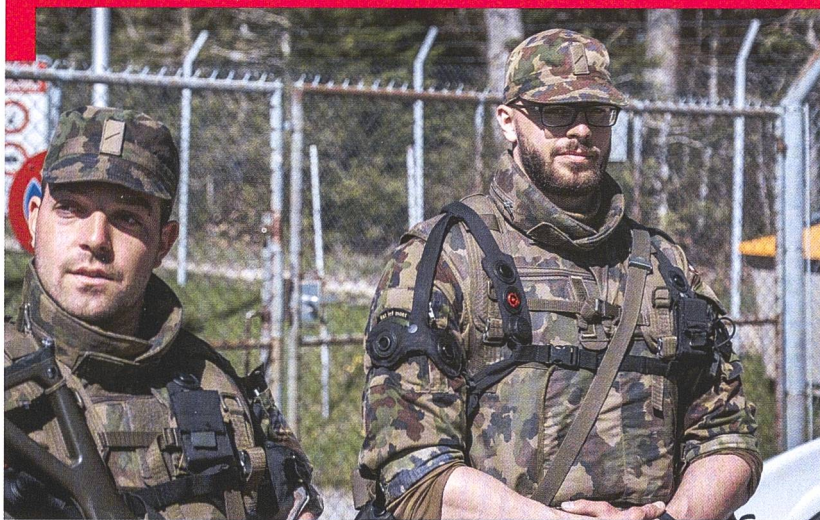
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ci-contre : Deux membres de la compagnie d'appui /7/4) gardant un poste d'observation.
Toutes les photos © Bat inf mont 7.

Division territoriale 1

Engagements dans le canton de Neuchâtel

Lt col EMG Emmanuel Kilchenmann et sdt Robin Chappaley

Cdt et PIO du bat inf mont 7

Lors de ce cours de répétition, les engagements du bataillon d'infanterie de montagne 7 se sont concentrés dans le canton de Neuchâtel. La compagnie d'état-major, la 2 et la 4 ont eu la chance de profiter du confort de la caserne de Colombier, tandis que la compagnie 1 a logé dans l'abri de protection civile de Bôle et la compagnie 3 a bénéficié de celui des Hauts-Geneveys. Ces lieux constituaient le secteur d'attente de notre bataillon, puisque celui-ci était l'élément de réserve de la division territoriale 1, nous devons nous tenir prêts à être engagés selon la planification prévisionnelle de l'échelon supérieur dans le cadre l'exercice d'envergure hors norme LUX 23.

Proche de Neuchâtel

Les militaires ont donc profité du vaste secteur – 36 hectares! – de Planeyse pour s'instruire de manière axée sur l'engagement de l'exercice « LUX 23 » sous l'œil parfois impressionné des civils, le parc étant un lieu fréquemment utilisé pour la promenade dominicale ou pour permettre aux enfants de faire du sport. Cela a donné l'image d'une armée proche de la population. Le site de Planeyse est composé de grandes halles pour stocker le matériel et effectuer la maintenance des véhicules, ainsi que d'un bâtiment pour le commandement de la place d'armes, la salle de sport étant actuellement en travaux. Ces bâtiments sont sous la garde armée et attentive des militaires. La zone logistique de notre bataillon était située en ces lieux. Toute la logistique y a été centralisée, afin d'éviter de se disperser et de simplifier les processus du ravitaillement et de maintenance.

Ce secteur a aussi été le lieu visité par madame la Conseillère fédérale Viola Amherdt, cheffe du DDPS, qui a rendu visite à la seule compagnie germanophone de notre bataillon. Elle s'est dit « *très contente de rencontrer les troupes engagées dans l'exercice LUX23 organisé par la division territoriale 1, fière de l'engagement de notre armée pour la sécurité des habitants de notre pays.* »

Plus loin dans la montagne

Une des missions ordonnées au bataillon était de taille, sur le site des Pradières situé sur la commune du Val-de-Ruz, entre Neuchâtel et La-Chaux-de-Fonds. La

place de tir des Pradières bénéficie du programme NPA qui met en œuvre différentes mesures concernant les pâturages, forêts, ou zones humides.

Les futurs soldats y exercent habituellement le jet de grenade à main ou y font du tir de combat. La place est vaste, et les cibles nombreuses. Lorsque la compagnie d'engagement est arrivée sur les lieux, elle avait pour mission de mener un raid simultané de part et d'autre du Crêt de Courti. Une section

Ci-dessous : La compagnie canots moteurs 10 veille à la tranquillité de la Thielle.

Ci-dessous, en bas : M^{me} Amherdt écoutant les explications du capitaine Appenzeller.



de la compagnie 2 a lancé un assaut depuis le sud-ouest, tandis que le reste de la compagnie 2 s'est occupée du versant est de la montagne. L'insertion des éléments de combats y a été hélicoptérée afin de garantir une attaque avec un effet de surprise et simultané. Cette manœuvre audacieuse a nécessité une grande coordination, une planification minutieuse et une instruction axée sur l'engagement conséquent au préalable. Les soldats et les cadres ont dû éprouver leur savoir-faire en matière de tactique de combat et de communication pour mener à bien cette action complexe. En somme, cette mission a été un succès grâce à la force et à la détermination des soldats du bataillon. Ils ont montré leur engagement envers la sécurité nationale en s'entraînant sur un terrain difficile et en mettant en pratique des compétences militaires de haut niveau.

Cette journée du jeudi 4 mai a également été marquée par la venue de la presse nationale et internationale, afin de faire différents reportages sur l'exercice. Ils ont eu le droit à un survol complet de l'exercice, partant de Genève, se rendant ensuite à la raffinerie de Cressier (NE), puis sur les Pradières. Après un « Chili Johnny » en guise de repas de midi militaire, ils ont suivi la compagnie 2 dans leur progression à travers le terrain. Fait notable, cet épisode de l'exercice était l'un des rares qui se déroulait dans les conditions les plus réalistes, soit avec de la munition de combat, contrairement à la munition d'exercice, majoritairement utilisée lors de LUX 23. Différents reportages, surtout écrits, mais aussi en vidéo, peuvent facilement être trouvés sur le net.

La raffinerie de Cressier, aux frontières du canton de Berne

Le point d'activité central dans le canton de Neuchâtel a été la protection de la raffinerie de Cressier. Grâce à son emplacement stratégique à quelques kilomètres de la suisse alémanique, elle serait certainement, en cas de crise, un point à protéger. Le fait que la raffinerie de Collombey-Muraz ait fermé ses portes il y a quelques années rend la Suisse relativement dépendante de son site de transformations pétrochimiques neuchâtelois.

Il a donc été simulé que des membres de la partie adverse allaient se livrer à des activités de sabotage dans la raffinerie et de recrutement au sein de la population des alentours. La compagnie 1 était chargée de protéger l'infrastructure avec différents barrages et contrôles d'accès. De nombreuses actions ont été tentées par les OPFOR, mais la compagnie a tenu bon. Les fouilles ont été effectuées correctement et le site est resté sécurisé en permanence. Nous avons également bénéficié de l'aide de la compagnie canots à moteur 10, qui a assuré un appui sur le côté sud-est de l'infrastructure, en naviguant sur le canal de la Thielle. Leur aide a été précieuse, puisqu'ils ont repéré et arrêté certains « rouges ».

L'un des buts de LUX 23 était d'entraîner la collaboration entre les différents acteurs qui entreraient en scène si la situation simulée venait à se révéler réelle. A cet effet, la div ter 1 a choisi d'engager les forces légères pour qu'elles puissent être plus facilement et plus rapidement dans le terrain. Notre bataillon était également responsable de couvrir ces hommes et leurs postes d'observation.

R. C.



Ci-dessus: Elements de la 2^e compagnie, progressant à travers Planeyse.

Ci-dessous: La presse est présente – et équipée – aux Pradières. L'exercice a généré de nombreux articles dans la presse régionale et nationale. Photos © Bat inf mont 7.

